



La commune de Villard de Lans

4 279 habitants – Commune touristique surclassée de 10 000 à 20 000 habitants – 140 agents permanents
Membre de la Communauté de Communes du Massif du Vercors – Isère

RECRUTE

Agent polyvalent de l'atelier Voirie (H/F) **(Cadre d'emploi des adjoints techniques)** **Catégorie C à temps complet**

Par voie statutaire ou contractuelle

Au cœur du Vercors, avec 4500 habitants permanents, Villard-de-Lans est une commune touristique surclassée de 10 000 à 20 000 habitants et membre de la Communauté de Communes du Massif du Vercors. Elle bénéficie d'un territoire attractif, doté de nombreuses infrastructures et à deux pas de grandes agglomérations.

Placé sous l'autorité du chef d'atelier voirie, vous participerez aux travaux d'entretien des voiries et chemins communaux.

1 - Missions

1. Entretien du domaine public : voiries, places, chemins ruraux, mobilier urbain
 - Réaliser les travaux de maintenance de la voirie : mise en œuvre d'enrobés froids, réparation nids de poule, travaux de maçonneries pour murs de soutènement, regards, escaliers sur domaine public ..., pose de bordures, remise à la cote de regards d'assainissement...
 - Réaliser l'entretien des chemins ruraux, dont la via Vercors : curage des fossés, mise en œuvre des revêtements spécifiques pour réparer les chemins,
 - Poser et entretenir le mobilier urbain : potelets, signalétique, arceaux vélos....
 - Entretien des ouvrages et les grilles d'eaux pluviales de la commune
 - Intervenir pour réparation d'un poteau d'incendie : changement coques de protection.
2. Entretien du matériel roulant

Assurer l'entretien de base du matériel utilisé : nettoyage, graissage ...
3. Travaux liés aux manifestations festives de la commune
 - Installer le matériel pour les manifestations (chapiteaux, podiums, barrières, signalétique ...)
 - Assurer, selon les besoins de service, les tâches polyvalentes en relation avec les autres services du CTM et travaux divers sur les espaces publics .
4. Déneigement et astreintes hivernales
 - Déneiger et saler les abords des bâtiments et lieux publics
 - Conduite d'engins de déneigement ;
 - Faire partie du planning des astreintes pour les interventions de nuit et du weekend de déneigement.
 - Astreinte 1 semaine sur 2 pendant la saison hivernale du 1^{er} novembre au 30 mars.

5. Astreintes estivales

- Assurer si besoin une permanence hebdomadaire d'astreinte pendant la saison estivale.

2 - Conditions de travail

- Hiver : Horaires spécifiques pendant les astreintes : début de journée à 3H00 ou à 5H00 pour déneiger et saler.
- Travail les week-end
- Toutes saisons :
 - Travail en extérieur,
 - Utilisation de machines/outils ;
 - Exposition au bruit
 - Exposition aux poussières (utilisation de masques) ;
 - Port de charges.

3 - Compétences requises

- Appliquer les consignes de sécurité au travail et sur l'espace public
- Connaître les règles de balisage de sécurité des chantiers sur le domaine public routier
- Connaître les règles de mise en accessibilité du domaine public, de gestion des eaux pluviales
- Travail en équipe

4 - Qualités requises

- Sens du service public et disponibilité
- Aptitude à rendre compte
- Sens de l'organisation
- Polyvalence et rigueur

5 - Profil souhaité

- Permis de conduire B exigé
- Permis EB exigé
- Permis Poids Lourds exigé
- CACES pour conduite d'engins spécifiques
- Expérience dans un poste similaire en voirie

6 - Conditions de recrutement

Recrutement par voie statutaire (mise à disposition, détachement ...), rémunération statutaire + régime indemnitaire lié au poste + prime de fin d'année (pour une année d'ancienneté) ou contrat de travail de 1 à 3 ans.

Poste à pourvoir immédiatement

Jury d'entretien le 28 juin

Les candidatures (lettre de motivation + C.V.) sont à adresser **avant le 21 juin 2024** à :

Monsieur le Maire – 62 place Pierre Chabert – 38250 Villard de Lans,
Ou sur rh@villard-de-lans.fr

Renseignements complémentaires liés aux RH auprès de Virginie BEAUDOINGT sur virginie.beaudoint@villard-de-lans.fr, liés au poste auprès de Pascale HACHET sur pascale.hachet@villard-de-lans.fr

**Le Maire,
Arnaud MATHIEU**